

- Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, modifié par l'arrêté du 6 mars 2018

## ARRETE

**Article 1.** Pour la session 2025, les épreuves d'admission de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, organisées par l'Institut d'Etudes judiciaires de l'Université de Strasbourg, auront lieu aux dates et lieux suivants :

Exposé-discussion (Grand Oral)	<b>Le mercredi 12 novembre 2025</b> à l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est (4 rue Brûlée 67085 Strasbourg)
Oraux de langue	<b>du jeudi 13 novembre au mardi 25 novembre 2025</b> à la Faculté de droit, sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg (1, place d'Athènes 67045 Strasbourg)

**Article 2.** Le présent calendrier est communiqué pour information à l'Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université de Strasbourg ainsi qu'à l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est.

Strasbourg, le 2 avril 2025

La Présidente de l'Université de Strasbourg

  
 Frédérique Berrod